

LE COMMENTAIRE de Lucien GUISSARD

Le Testament de Dieu

A ceux qui critiquent une société, le moment vient inévitablement où on demande : « Qu'avez-vous à proposer ? Quel est votre plan de rechange ? » La réponse, comme nous l'avons vu chez plusieurs « nouveaux philosophes », n'est pas toujours celle qu'on attendrait. Ils n'avaient pas toute prête une société rebâtie ni une philosophie de remplacement. Ils disaient : « Commençons par faire table rase ; la critique doit être radicale, puisque le seul projet de révolution que l'on nous ait offert a sombré dans le totalitarisme et que, d'ailleurs, les machines politiques produisent un pouvoir, une « maîtrise » dont on voit les effets inhumains dans toute l'histoire. »

C'était l'attitude de Bernard-Henri Lévy quand il écrivit la *Barbarie à visage humain*. Pareil à quelques autres, la désillusion liquidant les espoirs de mai 1968, l'apparition de Soljénitsyne achevant de dissiper le grand rêve venu de l'Est, il allait jusqu'au bout de son refus : ce qu'il refusait, c'était le fascisme, tous les fascismes que sont les systèmes porteurs de violence totalitaire et c'était l'horreur organisée dont le camp, nazi ou stalinien, a créé le « modèle ».

Nous sommes contre la barbarie. Au nom de quoi la combattons-nous ? Ces droits de l'homme que nous brandissons, sur quoi se fondent-ils ? Y a-t-il quelque chose ou quelqu'un pour les rendre à jamais légitimes et intangibles ? La question ainsi ramenée à sa nudité primordiale, Bernard-Henri Lévy se la pose et y répond à sa manière dans son livre : *Le Testament de Dieu* (1).

On se souvient que Christian Jambet et Guy Lardreau, dans leur ouvrage : *le Monde*, réclamaient et entreprenaient de retrouver une philosophie des

droits de l'homme, sur les ruines de la philosophie des Lumières qui paraissait jusqu'ici l'assise certaine de ces droits ; ils en appelaient à une morale inattaquable. C'est aussi l'exigence de Bernard-Henri Lévy.

Un recours : le Dieu unique

Mais voici la différence : il n'adossera pas ce qu'il appelle l'antifascisme, ou encore la « Résistance », à une philosophie, bien que son livre fasse une large part à la démarche du philosophe. Il demande recours à la Bible et au monothéisme. La Bible est le seul recours, parce que là se trouve promulguée la Loi, gagée sur le Dieu unique, la seule qui porte garantie d'universalité, qui assure à l'homme son statut de sujet singulier et qui établit le primat de l'intériorité. Là est le code moral assez impératif et incontestable pour que les hommes n'aient plus à réviser chroniquement leur identité.

Dans le monothéisme, dont il veut ressaisir la substance originelle en relisant l'Ancien Testament, et fidèle en cela à la tradition juive, Bernard-Henri Lévy enracine sa morale de la « Résistance », de « l'antifascisme conséquent à quoi le siècle nous oblige ». Le monothéisme, écrit-il, est la pensée de Résistance de notre époque, parce qu'il propose une définition du mal, une doctrine de la justice, une éthique et une métaphysique du temps ».

Le préalable a consisté à remettre en place, à remettre à sa place, le politique. Ne pas faire de l'Etat un absolu qui régenterait la société, rédigerait la charte du bonheur, comme s'il était le messie ; ne pas en faire le mal absolu, par renaissance de l'anarchisme ou par nostalgie d'une innocence naturelle à l'homme, saccagée dans l'orga-

nisation sociétale. L'Etat ne périsse pas mais il doit être tenu à distance ; à l'individu remis en honneur revient le droit de le rendre ainsi relatif ; qu'on cesse de confier à un appareil étatique la mission de dicter ce qui est bon pour l'homme, de dicter le sens : « mon idéal de l'Etat, dit l'auteur, c'est l'Etat sans idéal » ; et c'est dire qu'il faut en finir avec un idéal de l'Etat, avec l'Etat idéal.

La sacralisation sera pourchassée, le sacré qui s'infiltrait dans les visées profanes de salut, et d'ailleurs toutes les résurgences du sacré. Le monothéisme a renversé les idoles ; ne les laissons pas remettre debout. Ne disons pas que Dieu est mort si c'est pour restaurer un dieu dans le pouvoir ; avec cette idolâtrie, nous faisons le lit de la barbarie. L'individu et sa puissance de liberté lui feront échec.

Athènes et Jérusalem

Pour défendre l'homme, la liberté, la démocratie, nous avons depuis quelque temps déjà pris l'habitude de penser que la Grèce restait maîtresse de doctrine et de sagesse. Eh bien ! Bernard-Henri Lévy, plus catégorique même que Roger Garaudy lorsque celui-ci conteste l'exemplarité d'Athènes en matière de démocratie, s'en prend à la Grèce de Platon, de Périclès, et d'Antigone, cette Antigone que pourtant nous honorons, sans craindre une canonisation abusive, comme une voix de résistance.

Nous sommes invités à opter entre Athènes et Jérusalem. Ce qui signifie : rejeter le paganisme et choisir le monothéisme. L'auteur fait irruption dans le « mausolée païen » pour y renverser les dieux, pour y porter la contradiction aux philosophes grecs, mais le paganisme qu'il dénonce est aussi

bien d'aujourd'hui, en tout cas d'hier, quand l'Europe connaît le nazisme, l'antisémitisme, un retour du destin, à la manière des anciens, dans les notions de « conscience de classe » ou de « sens de l'histoire ».

Comme on pouvait s'y attendre, le plaidoyer pour le monothéisme et pour la fidélité à la Loi juive déclenche une polémique : les défenseurs du polythéisme se réveillent. Car, ils existent.

La synthèse de Bernard-Henri Lévy est brillante, nourrie d'une culture sans bornes mais parfois rapide dans les conclusions, servie par un talent d'écrivain qui devrait cependant céder un peu moins à l'éloquence. Les exégètes de la Bible y trouveront matière à discussion et à interrogations, pour l'intelligence de l'Ancien Testament et de l'Evangile ; l'auteur rend hommage au « génie du christianisme » mais des incompréhensions demeurent.

Incroyant, Bernard-Henri Lévy ne cesse pas d'exalter le Dieu unique, et les maîtres qu'il invoque, à commencer par Moïse, sont les croyants fondateurs. Dieu est mort... Historiquement mort. Comment ne pas se demander alors ce qui fonde la Loi ? Est-ce seulement une idée de Dieu ? Si le Dieu mort ne laisse qu'un testament, la Loi ne serait-elle que la loi de Moïse ? Ou bien le recours à la tradition juive amorce-t-il une recherche de Celui qui donnait fondement à la foi de Moïse ?

A l'écart des controverses parisiennes que suscite ce livre, c'est le livre justement qui compte et il agite des questions graves, les questions des origines.